

# Raconte-nous

28, rue des Sorrières  
92190 Meudon  
Tel : 06 62 95 03 90  
[www.raconte-nous.com](http://www.raconte-nous.com)

SIRET : 85 109 2486 000 14, APE : 9003 B

## Contrat d'édition

Entre **Antoine Duval**

et

**La société Racontez-nous**

Demeurant au 145 rue de la Fédération  
75015 Paris  
Mail : [nom.prenom@hotmail.com](mailto:nom.prenom@hotmail.com)

28 rue des Sorrières  
92190 Meudon  
Mail : [contact@raconte-nous.com](mailto:contact@raconte-nous.com)

Ci-après dénommé(e) « le Client »

Ci-après dénommé « l'Editeur »

Il est convenu ce qui suit :

### 1. Notre projet

Notre projet commun consiste à produire ensemble une biographie relatant la vie de la mère du Client, ci-après dénommée le « Narrateur », **Geneviève Duval** qui réside au 65 rue Lestaing, 33200 Blanquefort. Elle sera joignable par téléphone au 06 16 83 45 24 et par mail : [nom.prenom@gmail.com](mailto:nom.prenom@gmail.com)

La rédaction de ce livre sera confiée à une spécialiste de cet exercice, ci-après dénommée la « Journaliste » : **Sandra Saunier**, résidant au 245 rue des Aubépines, 33100 Bordeaux.

Elle sera joignable par téléphone au 06 49 04 34 12 et par mail : [nom.prenom@yahoo.fr](mailto:nom.prenom@yahoo.fr)

### 2. Notre répartition des rôles

L'Editeur gèrera le processus de la production du projet de bout en bout, de la sélection du Journaliste jusqu'à l'impression du livre ou la réalisation du blog. Il est donc entièrement responsable de la qualité et des délais de production vis-à-vis du Client qui, en retour le rémunère pour la globalité de la prestation.

Sous la responsabilité de l'Editeur, le Journaliste prendra à sa charge les missions suivantes :

- collecte des propos enregistrés en face-à-face ou par un autre moyen de télécommunication
- transcription des paroles collectées et retranscription numérique des manuscrits éventuels
- écriture fine du texte par livraisons successives et mise en page au format désiré
- numérisation et insertion des illustrations à l'état brut
- sélection et formatage des enregistrements accessibles par les QR codes
- prise en compte des ultimes amendements de détail portés par le Narrateur au stade de l'épreuve de relecture

### *3. Les entretiens*

Le Narrateur exprimera ses témoignages et ressentis essentiellement par ses paroles sur la base d'un plan de narration validé préalablement entre le Narrateur et le Journaliste.

Ces propos seront enregistrés, en séance ou au téléphone, afin que nulle nuance n'en soit perdue et que l'expression puisse se faire à un rythme d'élocution libre et adapté. La collecte s'apparentera ainsi à une simple conversation dans laquelle le Journaliste exercera une écoute concentrée et disponible.

La durée cumulée de ces enregistrements sera de **6 heures**. Elle s'envisage sur une combinaison de 2 heures en présentiel et de 4 heures en visio-conférence. Les entretiens auront lieu au domicile du Narrateur ou par téléphone. Le lieu de la rencontre se fait au choix du Narrateur, à une distance raisonnable du domicile du Journaliste et dans le respect des conditions sanitaires en vigueur.

À cette collecte verbale pourra s'ajouter la production par le Narrateur des éléments suivants :

- Des manuscrits (lisibles) antérieurement rédigés
- Des dossiers de documents ou archives précédemment constitués
- Des photos susceptibles d'être intégrés dans le livre
- De nouveaux apports écrits venant se concerter avec le travail du Journaliste, dans un processus dit d'une « écriture à quatre mains »

### *4. La phase d'écriture*

L'ouvrage sera produit par le Journaliste en « livraisons » successives, dont le nombre pourra a priori s'étendre entre deux et quatre. Ces livraisons seront adressées par mail au Narrateur.

La première de ces livraisons, dite « galop d'essai » revêtira une importance particulière, en ce sens qu'elle permettra de caler finement le ton du livre à venir (voir article 9). À ce stade, qui correspondra à peu de page, tout pourra encore être modifié. Il n'en sera plus ainsi, une fois l'ouvrage engagé.

À titre indicatif, une moyenne de cinq heures d'écriture est usuellement nécessaire pour la transcription d'une heure d'enregistrement. Ce travail comprend l'écriture fine, la mise en page, la relecture, les corrections orthographiques, la préparation de la première et dernière de couverture, l'insertion de documents et photos et l'éventuelle sélection des enregistrements audio....

### *5. La validation du texte pour impression*

Sur la base de la dernière livraison, qui aura déjà réuni de nombreux rectificatifs et amendements, il sera procédé à l'envoi sous format Word d'un exemplaire-test appelé épreuve de relecture.

Cette épreuve (semblable en tous points au livre à venir) pourra recueillir quelques dernières modifications avant réalisation du Bon à Tirer. Le Bon à Tirer (BàT) est adressé par l'imprimeur au Journaliste pour une ultime vérification. Cette version finale présentée sous forme électronique ou papier sera formellement validée par le Journaliste et le Narrateur avant retour à l'imprimeur pour le lancement de la fabrication du livre.

## 6. La mise en forme de l'ouvrage

Le format et le maquettage seront choisis par le Narrateur en fonction des propositions et exemples donnés par le Journaliste, qui réalisera la mise en page avec l'équipe technique de l'Editeur. Le Journaliste insérera également les illustrations éventuelles, soit au sein du texte, soit dans un cahier photos en fin d'ouvrage.

## 7. Les enregistrements audio

Les enregistrements sont réalisés par le Journaliste ou peuvent être fournis par le Narrateur (avec son Smartphone). Ils sont intégralement restitués au Narrateur en étant enregistrés sur une plateforme de son choix (Google drive, Dropbox, Soundcloud...). La sélection des enregistrements accessibles via le « QR code » est décidée conjointement avec le Narrateur.

## 8. Le blog

Il s'agit d'un mini-site Internet reprenant les contenus écrits et audio du Narrateur. Il est mis en forme comme un site web traditionnel (home page, barre de navigation...). Le site est privé et son contenu ne sera accessible qu'aux personnes autorisées par le Narrateur. Le nom du domaine du site est à la charge du Client.

## 9. Le délai de production

Le volume du travail d'écriture et les conditions d'avancement de la collecte orale ne pouvant être prévus de façon certaine, aucun engagement de délai ne peut être porté au contrat. Le plus souvent, un temps moyen de 3 à 6 mois est nécessaire pour arriver à un niveau abouti de l'épreuve, sous réserve du respect d'un rythme d'enregistrement rapide et de la réactivité du Narrateur lors de l'envoi de textes ou d'informations diverses pour ampliation. Au vu des intentions et disponibilités affichées par les deux parties qui prévoient un début de travail en mars 2021, un achèvement du livre peut être envisagé au plus tard pour le mois de septembre 2021

## 10. Le tarif

Le pack « **Classic** » retenu est basé sur la fabrication d'un livre présentant les caractéristiques suivantes :

- 96 pages imprimées dans un livre de format A5 (13x15 cm) écrit en police Times New Roman police 12
- L'inclusion d'un maximum de 40 photos en couleur ou Noir et blanc
- L'inclusion de 2 fichiers audio de 10 mn chacun accessibles par un QR code et stockés sur une plateforme appartenant au Client (Googledrive, Dropbox, Soundcloud...)
- Un rendu final du livre de type « Roman » (impression sur du papier blanc offset 90 g, couverture pelliculée en 350 g, dos collé rond)

Le tarif est de **1 590 € TTC** et comprend la livraison de 20 exemplaires. Il est possible de commander des exemplaires supplémentaires au tarif de 86€ TTC les 10 livres.

Ce pack a été construit pour le confort financier du Client afin de lui permettre d'estimer son budget. Il pourra être complété si le Narrateur ressent le besoin de prolonger le projet au-delà du forfait initialement retenu. Dans ce cas, le Journaliste en avisera suffisamment à temps le Client. Ce dernier aura le choix entre valider le complément tarifaire ou renoncer aux nouveaux développements proposés par l'Editeur.

## *11. Les modalités de paiement*

Il n'y a rien à déboursier au démarrage du projet, les 3 versements se faisant selon le timing suivant :

- 40% à la moitié du projet (le Narrateur aura pu relire la moitié du livre environ)
- 40% à la signature du Bon à tirer avant l'impression
- 20% à la livraison finale de la commande

### **Cas particulier du paiement par un tiers**

Dans le cas (cadeaux...) où le Narrateur ne serait pas le Client (financier) du livre, le Client ne peut se substituer à l'auto-détermination du Narrateur. Si ce dernier est satisfait de la prestation produite, le Journaliste considèrera le contrat comme étant rempli. En aucun cas, le Journaliste ne se pliera aux attentes des diverses parties prenantes du Narrateur, visant à modifier la forme et le fond des propos recueillis. Les questions éventuellement jugées litigieuses par les différentes parties sont à régler en négociation interne et sans solliciter l'arbitrage du Journaliste.

## *12. Le style du Journaliste*

L'écriture de l'ouvrage devra se conformer le mieux possible à la personnalité et au mode d'expression du Narrateur. Bien que les propos soient forcément amendés pour passer de l'oral à l'écrit, les lecteurs devront pouvoir reconnaître le style oratoire et de fait le tempérament de l'intéressé.

Sauf demande expresse du Narrateur (notamment s'il aspire à soumettre le texte à des maisons d'édition exigeantes en matière stylistique), le Journaliste n'a pas pour mission de briller par des talents littéraires déconnectés du contexte. Au contraire, il doit avant tout se couler dans le ton du Narrateur : niveau de vocabulaire, rythme des phrases, longueur des paragraphes, proportion de dialogues, titrage ou non des chapitres etc.

## *13. Les suites éditoriales éventuelles*

L'ouvrage ne connaîtra a priori qu'une diffusion limitée au cercle des proches.

Sur demande, un n° ISBN et un code-barres avec mention du prix choisi pourront être apposés. Le Narrateur aura alors toute liberté de procéder à quelques ventes de son livre, directement ou par dépôt dans une librairie.

Si le Narrateur envisage un accès à l'édition, il n'exigera pas du Journaliste ni de l'Editeur que l'objectif d'un volume de vente soit atteint. La question des droits afférents sera traitée tel qu'indiqué à l'article 14.

## *14. Les droits d'auteur éventuels*

### **Droits patrimoniaux**

Sous réserve du complet paiement des sommes qui leur sont dues, l'Editeur et le Journaliste cèdent intégralement au Client tous droits patrimoniaux qui pourraient résulter de l'édition de l'ouvrage.

Les parties peuvent convenir de partager les droits résultant de cette édition puisque l'un apporte le contenu et l'autre la forme, mais ceci sera stipulé dans une convention distincte.

### **Droits moraux**

Le nom du Journaliste et de l'Editeur seront mentionnés sur le livre, en un endroit et selon une formulation qui seront déterminés conjointement entre les deux parties.

## *15. Nos obligations morales réciproques*

Le Narrateur est informé par le Journaliste du nécessaire respect des droits des tiers mentionnés dans l'ouvrage, à savoir du droit au respect de la vie privée, du droit à l'image, du droit à la présomption d'innocence et du droit au respect de la mémoire des morts.

Le Narrateur est en droit de maintenir sa volonté de garder certaines formulations, même si le Journaliste ne s'interdit pas de mettre en garde le Narrateur sur les conséquences d'une telle décision. Le Narrateur assurerait lui-même toutes conséquences juridiques de propos diffamatoires contre lesquels le Journaliste l'aurait mis en garde. En tout état de cause, le Journaliste refusera de porter par écrit des affirmations réputées discriminatoires, injurieuses ou immorales.

Plus généralement, le Narrateur et le Client conviennent que ni le Journaliste ni l'Editeur ne pourront être tenus responsables d'éventuelles perturbations causées par l'ouvrage dans l'environnement familial, amical ou social du Narrateur.

Le Journaliste est de son côté lié par le secret professionnel et l'obligation de ne divulguer – hors champ du travail d'écriture confié – aucun des propos recueillis, que le Narrateur les ait prononcés ou rapportés.

Sauf accord exprès donné par le Client, le Journaliste et l'Editeur s'engagent enfin à ne pas faire un usage personnel des récits et idées retracés dans le livre. Toutefois, l'Editeur et le Journaliste pourront transmettre des extraits de la biographie, parfaitement anonymes, à des fins de références pour de futurs clients.

## *16. Droit applicable – attribution de compétence*

Les conditions du présent contrat sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et l'Editeur dans son exécution, il sera recherché une solution à l'amiable. À défaut, le règlement serait du ressort du tribunal de commerce de Paris.

## *17. Rupture du contrat*

En cas de désaccord, le présent contrat pourra être rompu par le Client ou par l'Editeur. Le Journaliste et l'Editeur devront restituer au Narrateur la totalité des documents en sa possession.

Le travail accompli devra être réglé intégralement par le Client. Il restera la propriété du Client et les honoraires versés resteront acquis à l'Editeur et au Journaliste.

Fait en 2 exemplaires originaux à Meudon, le 6 mars 2021

**Pour le Client :**

**Pour l'Editeur Raconte-nous :**

Antoine Duval

Iris Pédoussaut

*Signature dématérialisée par Docusign*